

Diamants

Don Law-West

*L'auteur travaille à la Direction des ressources minérales, Affaires indiennes et du Nord Canada.
Téléphone : (819) 994-6422
Courriel : lawwestd@ainc.gc.ca*

SOMMAIRE

Les principaux événements qui ont marqué l'industrie canadienne et internationale du diamant en l'an 2000 et en 2001 sont, entre autres, les suivants :

- Dans les Territoires du Nord-Ouest, le projet de diamants Diavik a obtenu les permis réglementaires pour débiter les travaux de construction au site minier. La mise en exploitation de la mine de 1,3 milliard de dollars (G\$) devrait avoir lieu au début de 2003.
- BHP Diamonds Inc. (maintenant connue sous la raison sociale de BHP Billiton Diamonds Inc.) a acheté Dia Met Minerals Ltd. pour la somme de 687 M\$, afin de consolider ses intérêts dans la mine de diamants EKATI^{MC} et les faire passer à 80 %.
- En 2000, De Beers Canada Mining Inc. a déboursé 305 M\$ pour faire l'acquisition de Winspear Diamonds Inc., ce qui lui a permis de détenir 68 % des intérêts du projet de diamants Snap Lake. Au début de 2001, De Beers a acheté les autres intérêts du projet (32 %) à Aber Diamond Corporation, pour 173 M\$. En août 2001, De Beers a annoncé qu'elle reportait d'un an la mise en exploitation du projet Snap Lake, qui est maintenant prévue pour 2006.
- Le processus de privatisation de De Beers Consolidated Mines Limited a été terminé au milieu de 2001. Le titre de la société, qui constitue maintenant la plus importante entreprise privée d'exploitation de diamants au monde, a été radié du registre de la Bourse de Johannesburg.
- Les ventes de diamants effectuées par Diamond Trading Company (DTC), le bureau de commercialisation de diamants de De Beers, ont atteint une

valeur record de 5,67 G\$ en 2000. Les valeurs définitives de 2001 devraient indiquer une chute des ventes, car elles s'établissaient à 2,62 G\$ au cours du premier semestre, soit une diminution de 26 %, et habituellement, les ventes de second semestre sont inférieures à celles du premier.

- En Australie, les droits de propriété de la société Ashton Mining Ltd. et ses intérêts de 40 % dans la mine de diamants Argyle ont été l'objet d'une vive concurrence entre Rio Tinto plc et De Beers. C'est finalement Rio Tinto qui a réussi à acheter Ashton pour la somme de 713 millions de dollars australiens (M\$A).
- En 2000 et 2001, on a élaboré le processus de Kimberley pour résoudre le problème des diamants de guerre. On a par la suite proposé l'adoption d'un système international de certification des diamants bruts qui entrera en vigueur d'ici la fin de 2002.

FAITS NOUVEAUX AU CANADA

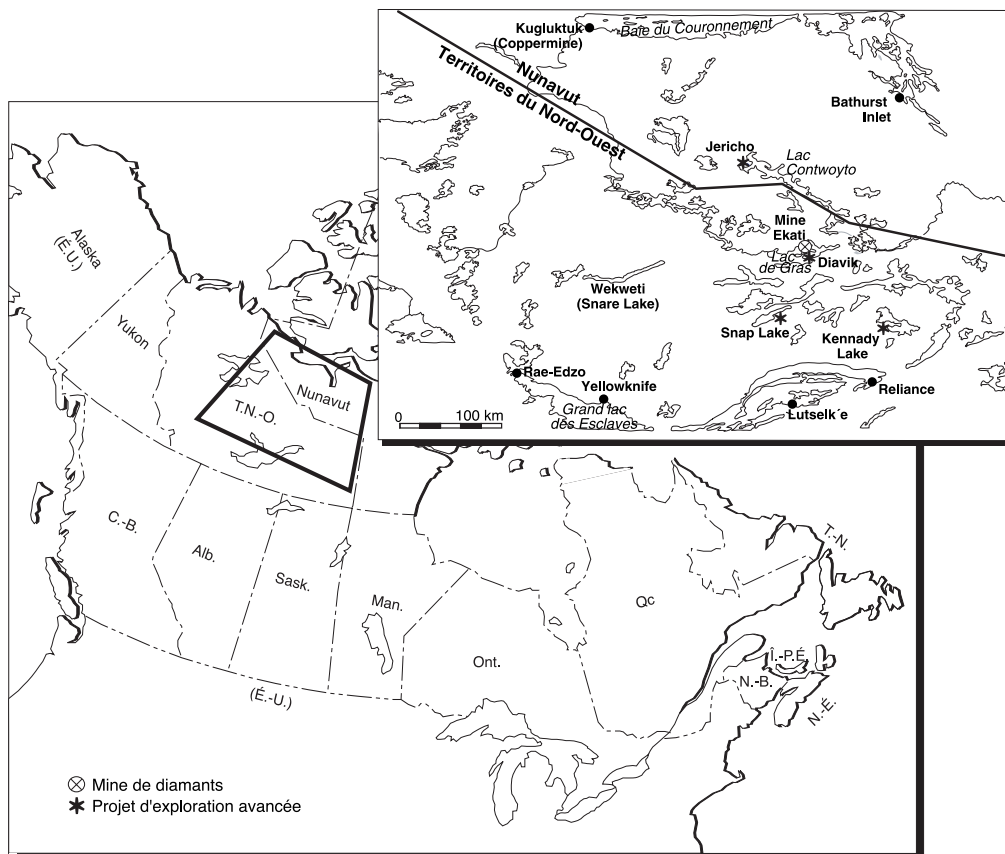
Mise en valeur de mines

Mine de diamants EKATI^{MC}

Au milieu de 2001, on a consolidé les droits de propriété de la mine de diamants EKATI^{MC}. La société australienne BHP a réalisé le rachat, au coût de 687 millions de dollars, de la société canadienne Dia Met Minerals Inc. de Kelowna (C.-B.). Les principaux actifs de Dia Met étaient ses intérêts de 29 % dans la mine de diamants EKATI^{MC}. La participation de BHP est maintenant de 80 %, et Charles Fipke et Stewart Blusson détiennent chacun 10 % des intérêts restants. À la même époque, BHP Limited fusionnait avec la société britannique Billiton Plc pour créer la société BHP Billiton Diamonds Inc., la plus importante société d'exploitation minière au monde.

La mine de diamants EKATI^{MC} est située près du lac de Gras, à environ 300 km au nord-est de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest. La production annuelle, à plein rendement, devrait atteindre quelque 3,5 à 4,5 Mct. Si la production de la mine se

Figure 1
Propriétés de diamants, province des Esclaves



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada.

situé dans cette fourchette, elle correspondrait à environ 4 % de la production mondiale de diamants, exprimée en poids, et à 6 % de celle-ci, exprimée en valeur.

On a commencé l'exploitation de la cheminée Misery en décembre 2001. La réserve estimée de celle-ci est de quelque 5,4 Mt de minerai titrant 3,3 ct/t et ayant une valeur moyenne de 34 \$US/ct. Le minerai de la cheminée Misery est acheminé par camion, sur une route praticable en tout temps, jusqu'à l'installation de récupération située à 30 km.

L'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie a pris une décision, à la suite de son évaluation environnementale exhaustive de trois ans portant sur le projet de BHP Billiton d'exploiter les cheminées de kimberlite Sable, Bear-tooth et Pigeon. L'entreprise a obtenu l'autorisation d'amorcer l'étape d'approbation réglementaire, qui consiste à obtenir du gouvernement les permis et licences énonçant les conditions que la société doit rem-

plir au cours de la mise en valeur et de l'exploitation de la mine. L'ajout de ces cheminées au plan de mine permettra d'accroître la durée de vie de la mine de 3 ans, la faisant passer, selon les estimations, à 18 ans.

Les travaux d'exploration qui sont présentement en cours dans le lot de claims de l'entreprise ont permis d'établir la présence de quelque 126 cheminées de kimberlite diamantifère.

BHP Billiton poursuit son engagement visant à acquérir des biens et services d'entreprises établies dans le Nord canadien, et à exercer l'embauche préférentielle d'Autochtones et d'habitants du Nord. La mine EKATI^{MC} emploie environ 550 personnes, dont quelque 80 % sont des habitants du Nord, et plus de 50 % de ces derniers, des Autochtones.

Projet de diamants Diavik

Le projet de diamants Diavik fait l'objet d'une coentreprise non enregistrée constituée par Diavik

Diamond Mines Inc. (DDMI, 60 %) et Aber Diamond Mines Inc. (40 %). La société DDMI, basée à Yellowknife (T.N.-O), est une filiale en toute propriété de Rio Tinto plc de Londres (Royaume-Uni). Aber Diamond Mines Inc. est une filiale à part entière de Aber Diamond Corporation (autrefois appelée Ressources Aber Ltée) de Toronto (Ont.). Les deux partenaires de la coentreprise conservent les droits de commercialisation de leurs parts respectives des diamants extraits de la mine Diavik. DDMI est gestionnaire du projet.

De mars 1998 à décembre 2000, le projet de diamants Diavik a fait l'objet d'une évaluation environnementale exhaustive et a été soumis au processus d'approbation réglementaire. Après avoir obtenu tous les permis et licences requis, les sociétés Diavik et Aber ont annoncé en décembre 2000 qu'elles débuteraient la construction du projet de 1,3 G\$.

Dans le cadre du processus d'approbation, en plus des permis d'utilisation des terres, des baux fonciers, du permis d'utilisation de l'eau de la classe A, du permis relatif à l'utilisation d'explosifs et des diverses autorisations en matière d'habitat des poissons et des eaux navigables qu'a obtenus la société, celle-ci a signé un certain nombre d'accords avec les gouvernements fédéral et territorial, ainsi que des accords de participation avec cinq groupes autochtones touchés par le projet.

Le projet de diamants Diavik consiste à exploiter quatre cheminées de kimberlite situées juste au large d'une île de 20 km², sur le lac de Gras, à environ 300 km au nord-est de Yellowknife et à 30 km au sud-est de la mine de diamants EKATI^{MC} de BHP Billiton. Les cheminées sont connues sous la désignation A-154 South, A-154 North, A-418 et A-21.

Selon le plan de mine, les réserves prouvées et probables estimées des quatre cheminées s'élèvent à 25,6 Mt de minerai dont la teneur diluée est de 4,0 ct/t. On prévoit qu'au cours de sa durée de vie, la mine Diavik produira 101,5 Mct de diamants ayant une valeur moyenne de 63 \$US/ct (selon les évaluations de l'an 2000).

Le plan du projet Diavik comporte une période d'augmentation de la capacité de production de deux ans, à la fin de laquelle la capacité de traitement devrait atteindre 1,5 Mt/a de kimberlite, et la production moyenne de diamants, environ 6 Mct/a.

Les méthodes d'exploitation utilisées comprennent l'extraction à ciel ouvert dans les quatre cheminées et, dans le cas de certaines d'entre elles, des travaux ultérieurs d'extraction souterraine. Pour permettre l'exploitation des quatre cheminées diamantifères, DDMI prévoit construire trois digues qui s'étendront de la rive jusqu'aux cheminées et les ceintureront.

Les travaux de construction de la première digue, autour des deux cheminées A-154, ont débuté en 2001, afin de permettre l'assèchement de la zone et l'enlèvement des déblais au cours du second semestre de 2002. En 2001, on a aussi amorcé les travaux de construction des installations, y compris l'atelier d'entretien, les unités d'habitation, l'installation de production d'énergie et l'usine de traitement, qui devraient être terminés en 2002. On prévoit que la production de diamants débutera au cours du premier semestre de 2003.

En septembre 2001, les coûts de construction totalisaient 655 millions de dollars. On prévoit dépenser 385 millions de dollars en 2002 pour l'acquisition de biens et services. Les dépenses effectuées ne dépassent pas le budget projeté de 1,3 G\$.

À la fin de 2001, Aber Diamond Corporation a annoncé qu'elle obtiendrait une facilité de prêt de 230 millions de dollars américains (M\$US) d'un consortium de banques qui comprend la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Deutsche Bank (Canada), la Banque Royale, ainsi que la Société pour l'expansion des exportations. Le prêt constitue un des plus importants financements par emprunt accordé à une société pour la mise en valeur et l'exploitation d'une mine au Canada.

Projet Snap Lake

Le gisement diamantifère Snap Lake est situé à environ 220 km au nord-est de Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest. Ce gisement est unique, car il renferme un dyke de kimberlite diamantifère plutôt qu'une cheminée kimberlitique, ce que l'on rencontre rarement. Ce dyke, qui est tabulaire et mesure environ 2,5 m d'épaisseur, s'incline selon un angle aigu de 15°.

Ses ressources indiquées, que l'on a délimitées sur une étendue d'environ 2,5 km sur 2,5 km, s'élèveraient présentement à 22,8 Mt de minerai.

À l'origine, ce projet consistait en une coentreprise composée de deux sociétés minières canadiennes, soit Winspear Resources Ltd. (67,76 %) [que l'on a rebaptisée plus tard Winspear Diamonds Inc.] et Ressources Aber Ltée (32,24 %) [qui est devenue Aber Diamond Corporation]. En août 2000 toutefois, De Beers Canada Mining Inc. achetait Winspear ainsi que ses intérêts dans le projet Snap Lake pour 305 millions de dollars. En février 2001, De Beers achetait les intérêts restants à la société Aber Diamond Corporation pour 173 millions de dollars.

Après avoir acquis 100 % des intérêts du projet Snap Lake, De Beers a présenté une demande de permis d'utilisation des terres et de l'eau afin de pouvoir

construire une mine de diamants souterraine d'une capacité de production de 3000 t/j. En mai, on recommandait l'évaluation des incidences environnementales du projet, laquelle est toujours en cours.

En août 2001, De Beers annonçait qu'elle reportait d'un an la mise en valeur du projet Snap Lake. La société prévoit entamer ses travaux d'exploitation en 2006.

Projet Jericho

En juin 2000, Tahera Corporation terminait une étude de faisabilité portant sur le projet de mine de diamants Jericho. En menant cette étude, on a tenu compte des aspects économiques entourant la construction d'une petite mine à ciel ouvert centrée sur la cheminée kimberlitique Jericho. L'étude de faisabilité indique que la mine a une durée de vie de huit ans et que l'on pourrait produire au total 3 Mct pendant cette période. Le projet a été mis en oeuvre au Nunavut, à environ 170 km au nord du lac de Gras.

Tahera a officiellement présenté son projet de mine de diamants Jericho aux autorités compétentes et, au début de 2001, elle soumettait une ébauche de son énoncé des incidences environnementales (EIE). Ces initiatives marquent le début officiel du processus d'évaluation environnementale et d'approbation réglementaire du projet de mine de diamants Jericho mis de l'avant par la société.

En septembre 2001, Tahera signait une lettre d'accord avec Kennecott Canada Exploration Inc., qui appartient à la société Rio Tinto plc. D'après les dispositions de l'accord, Kennecott obtiendra une option selon laquelle le projet Jericho sera géré en vertu de l'accord de coentreprise qu'elle a conclu avec Tahera et qui porte sur les propriétés Rockinghorse et Hood River, qui sont situées à environ 120 km au nord-est du projet Jericho, au Nunavut. Pour ce faire, Kennecott devra cependant s'acquitter d'un certain nombre d'obligations qui consistent, entre autres, à dépenser 1 M\$, dans le cadre de divers travaux, et à effectuer des forages d'essai dans au moins 20 cibles kimberlitiques.

Évolution des travaux d'exploration

Les diamants demeurent la principale cible des travaux d'exploration exécutés dans le Nord ainsi que dans la plupart des provinces minières du Sud. Dans les paragraphes qui suivent, on exposera les grandes lignes de certains projets dont les travaux d'exploration sont à un stade avancé.

Le projet de mine de diamants Fort à la Corne, en Saskatchewan, est prometteur, car on a obtenu des résultats intéressants à la suite de l'exécution en 2001 d'un programme de forage à grand diamètre. Ce projet, dont De Beers est le gérant, a été mis en

oeuvre à 50 km au nord-est de Prince Albert par une coentreprise composée des sociétés De Beers Canada Exploration Inc. (42,25 %) – qui appartient exclusivement à De Beers –, Kensington Resources Ltd. (42,25 %), UEM Inc. (10 %) et Corporation Cameco (5,5 %). Les évaluations effectuées par une entreprise indépendante indiquent que les diamants récupérés valent environ 150 \$US/ct. On prévoit poursuivre les travaux de forage afin de déterminer les ressources totales de la mine.

De Beers Canada poursuit les travaux d'échantillonnage en vrac qu'elle effectue dans le cadre du projet Victor, à environ 90 km à l'ouest d'Attawapiskat, dans les basses-terres de la baie James, en Ontario. En 2000 et 2001, on a extrait environ 10 000 t de minerai de la cheminée Victor, dans le cadre d'un programme d'échantillonnage en vrac. Cet échantillon a ensuite été traité sur place, et les données ainsi recueillies indiquaient que les concentrations de diamants variaient considérablement. De Beers poursuit son évaluation du projet, qui pourrait éventuellement faire l'objet d'une étude de préfaisabilité.

La coentreprise des sociétés Ashton Mining of Canada Inc. et SOQUEM Inc. rapporte avoir découvert deux cheminées de kimberlite diamantifère dans le Nord de la partie centrale du Québec. Les cheminées Renard 1 et 2 ont fait l'objet de travaux de forage qui ont permis d'extraire des macrodiamants et des microdiamants. Les sociétés partenaires prévoient mettre en oeuvre un important programme d'exploration dans la région en 2002.

La société Twin Mining Corporation concentre ses travaux dans la région de Torngat North, qui s'étend sur 4,5 km sur la rive Est de la baie d'Ungava, dans le Nord du Québec. On s'attend à ce qu'un programme d'exploration en cours dans la région de Torngat permette de découvrir des sections d'une teneur en diamants plus élevée que celles que l'on a préalablement délimitées dans le réseau de dykes ciblé. D'après les résultats d'analyse d'échantillons, on déterminera s'il vaut la peine de prélever un échantillon en vrac de 2000 à 5000 t. On prévoit également effectuer des travaux de forage au diamant afin de déterminer la disposition en aval-pendage du réseau de dykes.

Ashton Mining of Canada Inc. et Kennecott Canada rapportent qu'elles ont obtenu des résultats intéressants après avoir évalué des kimberlites découvertes dans le Nord du craton des Esclaves, dans une région située au sud de la baie du Couronnement, au Nunavut. De plus, Twin Mining Corporation rapporte qu'elle a extrait des macrodiamants de la cheminée Freightrain, dans la propriété Jackson Inlet, dans l'île de Baffin.

Les Territoires du Nord-Ouest demeurent une cible importante pour les sociétés qui effectuent des tra-

vaux d'exploration de diamants. De Beers Canada poursuit les travaux d'évaluation qu'elle exécute dans la propriété Kennady Lake. La société prévoit se baser sur les résultats d'un programme de forage à grand diamètre pour déterminer s'il est justifié d'effectuer d'autres travaux.

L'évaluateur de diamants du gouvernement canadien

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, le *Règlement sur l'exploitation minière au Canada* exige que tous les diamants produits dans les territoires soient examinés par un évaluateur du gouvernement afin de déterminer leur valeur dans le but de calculer les redevances dues à la Couronne. L'évaluation devra être effectuée avant que les diamants ne soient vendus ou transportés à l'extérieur des territoires.

En août 1998, le gouvernement canadien, représenté par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, a signé un contrat de trois ans avec la société Diamonds International Canada (DICAN) Ltd. Cette dernière est une société canadienne constituée en corporation, dont le siège social est situé à Yellowknife (T.N.-O.). Les sociétés associées sont Aboriginal Diamonds Group Ltd. (51 %) et WWW International Diamond Consultants Ltd. (49 %). Le contrat a été prolongé de deux ans au milieu de 2001.

La société DICAN a une équipe composée de neuf personnes spécialisées dans l'évaluation des diamants bruts et dans l'analyse statistique de la production de diamants bruts. Comme l'exige la réglementation, DICAN a communiqué au gouvernement la valeur de la production de diamants extraits de la mine EKATI^{MC} afin qu'il puisse s'en servir pour calculer le montant des redevances que BHP Billiton devra payer à la Couronne.

En plus de fournir des services d'évaluation, DICAN s'engage également à mettre sur pied un programme de formation sur l'évaluation des diamants bruts. Le programme est destiné en premier lieu aux Autochtones du Nord. Il sera probablement offert plus tard aux autres habitants du Nord, puis aux Canadiens et Canadiennes des autres régions du pays. Deux candidats ont déjà suivi les cours de formation et l'un d'entre eux participe actuellement au programme d'évaluation.

L'INDUSTRIE CANADIENNE DU DIAMANT

Taille et polissage du diamant

Par rapport à l'industrie de la taille et du polissage du diamant des autres pays, l'industrie canadienne

est relativement nouvelle et assez petite. Toutefois, le début de la production minière de diamants bruts au Canada a suscité un vif intérêt pour la construction de nouvelles installations au pays.

Il existe maintenant trois installations de taille et de polissage à Yellowknife. Elles ont toutes signé des contrats d'approvisionnement avec BHP Billiton en vertu desquels celle-ci s'engage à fournir à chacune d'entre elles jusqu'à 2500 ct pour chaque période de cinq semaines. Les installations exigent une gamme particulière de diamants que BHP Billiton prépare à son agence commerciale d'Anvers (Belgique). Les lots de diamants sont ensuite réexpédiés aux installations de tri et d'évaluation de l'entreprise, situées à Yellowknife, où ont lieu les ventes aux trois installations de taille et de polissage. BHP Billiton prévoit que la formation reçue par les habitants du Nord leur permettra de préparer à Yellowknife les lots de diamants destinés aux installations du Nord, avant l'expédition du reste de la production à Anvers.

C'est Sirius Diamonds Ltd. qui a mis sur pied la première installation de Yellowknife en juin 1999. Elle emploie quelque 30 personnes, dont la plupart sont des habitants du Nord. La mise en marché des diamants produits par Sirius met l'accent sur l'image de l'ours polaire (marque de commerce « Polar Bear »).

L'exploitation de la deuxième installation qui a été mise sur pied par Deton'cho Diamonds Inc., une société dont la Première nation des Dénés Yellowknives détient la participation majoritaire, a débuté en mars 2000. L'usine est située à Ndilo, une collectivité de Dénés Yellowknives voisine de Yellowknife. La majorité des 20 employés sont des stagiaires autochtones. La mise en marché des diamants de l'entreprise (de marque de commerce « Loon Diamond ») met en évidence le huard.

La société Arslanian Cutting (NWT) Works Ltd. (en association avec la bande des Dogrib de Rae) a démarré les travaux à son installation en décembre 2000. Arslanian Cutting (NWT) Works et la bande des Dogrib de Rae ont signé une entente portant sur un programme d'encadrement, en vertu de laquelle la société s'engage à fournir la formation pratique et toute aide nécessaire à la bande des Dogrib de Rae qui leur permettront de mettre sur pied une future installation de taille et polissage de diamants aux Territoires du Nord-Ouest, fort probablement dans la collectivité autochtone de Rae Edzo située à 120 km à l'ouest de Yellowknife.

Afin de maximiser la production initiale, Arslanian Cutting a fait venir 30 polisseurs expérimentés de ses usines d'Arménie. Elle a mis sur pied un programme de formation individualisée sur la taille et le polissage pour les habitants du Nord. Cette situation est remarquable, car la société mère est également le principal client de BHP Billiton à Anvers, Belgique.

Les trois installations peuvent acheter au total environ 10 % (en valeur) de la production de diamants de BHP. Elles créeront de nombreux emplois, entre autres quelque 80 postes de tailleurs de diamants, ainsi que 20 à 25 postes de soutien.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a signé un protocole d'entente avec Diavik Diamond Mines Inc. sur l'approvisionnement en diamants bruts des producteurs des Territoires du Nord-Ouest. Des discussions sont aussi en cours avec Aber Diamond Corporation. On prévoit que ces projets, ainsi que d'éventuels futurs projets, constitueront des occasions d'emploi additionnelles pour les habitants du Nord.

D'autres producteurs sont notamment les sociétés Cohenor Inc. et Hope Diamond Co., qui exploitent de petites installations à Montréal (Qc), et Polar Star Diamonds Ltd., qui exploite une usine à Edmonton (Alb.).

Le Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep) de Matane, au Québec, offre un cours de taille et de polissage de diamants. Une nouvelle entreprise de Matane, Papillon Gemme Inc., a réalisé la taille du premier diamant produit au Québec. La pierre a été extraite par Twin Mining Corporation sur sa propriété Torngat, dans le Nord du Québec. Le diamant de qualité gemme, qui fait partie d'une exposition au Musée de la civilisation à Québec, constitue le premier diamant récupéré, taillé et poli au Québec. L'existence du programme de formation pour tailleurs de diamants a représenté un élément clé lorsque l'entreprise a pris la décision de s'établir à Matane. Papillon Gemme Inc. a l'intention de signer une entente avec Twin Mining qui lui permettrait d'acheter les diamants de cette société et de les tailler dans les installations de Matane.

Au milieu de 2001, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) a établi un système de certification des diamants qui ont été extraits, taillés et polis aux Territoires du Nord-Ouest. En vertu du processus de certification, un représentant du gouvernement des T.N.-O. est présent lors de l'ouverture des contenants de diamants bruts vendus par BHP Billiton et du marquage de ceux destinés à être taillés et polis. De plus, des inspecteurs du gouvernement examinent les diamants, dans les usines, à différentes phases de production, ainsi que les registres de l'usine. Pour être certifié, un diamant doit satisfaire à la norme minimale de taille établie par l'industrie du diamant des T.N.-O. Chaque diamant certifié est aussi caractérisé par le processus Gemprint qui fournit une image unique de la pierre qui permet de l'identifier en cas de perte ou de vol.

Actuellement, les seuls participants au programme de certification du gouvernement des T.N.-O. sont Deton'cho Diamonds Inc. et Arslanian Cutting Works (NWT) Ltd., la société Sirius Diamonds Ltd. ayant choisi de s'abstenir.

En novembre 2001, le gouvernement des T.N.-O. a présenté un document de travail portant sur un projet de loi visant à établir un système de permis pour les producteurs de diamants des T.N.-O. Les résultats des travaux de discussion seront publiés en 2002.

Au début de 2001, BHP Diamonds Inc. (maintenant connue sous la raison sociale de BHP Billiton) a mis en circulation ses propres diamants de marque EKATI^{MC}, qui sont tous accompagnés de trois certificats. Le premier est émis par les laboratoires de l'American Gem Society (AGS), qui fournissent une évaluation par une tierce partie impartiale des caractéristiques du diamant (teinte, pureté, taille [forme] et dimension [poids]). Le deuxième est le certificat susmentionné, qui est émis par le gouvernement des T.N.-O. pour confirmer que le diamant est d'origine canadienne. Le troisième garantit qu'il provient de la mine EKATI^{MC}. Pour obtenir un certificat, le diamant taillé et poli doit peser au moins un tiers de carat et répondre aux critères « Triple Ideal » de l'AGS en matière de taille.

Fabrication d'outils et d'équipement au diamant

Ces outils et équipements comprennent des trépan, des segments pour scies circulaires, des meules et des outils spéciaux. Les principales usines de fabrication sont les suivantes : Fordia Ltée à Saint-Laurent (Qc), Diamond Production à Montréal (Qc), North Star Abrasives à Montréal (Qc), Diacan à Québec (Qc), Diamond Systems à Dorval (Qc), Dimatec à Winnipeg (Man.), JKS Boyle, Longyear, JKS Lamage et Pilot Diamond Tools à North Bay (Ont.), ainsi que Diaset Products à Delta (C.-B.) et Hobic Bit Industry à Richmond (C.-B.).

Atelier de joaillerie de diamants

La région de Toronto compte environ 20 installations importantes et Montréal en comprend quelques-unes ainsi que plusieurs petites usines.

Production de diamants synthétiques

La société Crystalline Manufacturing Ltd. de Calgary (Alb.) produit des films de diamant synthétique en appliquant la méthode par dépôt de vapeur de carbone (CVD).

PRODUCTION MONDIALE

Diamants de guerre

L'expression « diamants de guerre » désigne les diamants bruts qui sont utilisés par les forces rebelles ou leurs alliés pour financer un conflit visant à miner

l'autorité de gouvernements légaux, selon les définitions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) dans la mesure où elles sont encore en vigueur, ou de toute autre résolution du CSNU pouvant être adoptée à l'avenir, et tel qu'entendu et reconnu dans la résolution 55/56 de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGA), ou de toute autre résolution semblable de l'UNGA pouvant être adoptée à l'avenir.

Actuellement, en vertu des sanctions imposées par le CSNU, les seuls diamants que les pays membres des Nations Unies peuvent importer de Sierra Leone ou d'Angola sont ceux accompagnés d'un certificat d'origine émis par les gouvernements de ces pays. En outre, en vertu des sanctions imposées par le CSNU, les pays membres des Nations Unies ne peuvent importer de diamants bruts provenant du Libéria.

Le processus de Kimberley portant sur les diamants de guerre

Le processus de Kimberley tire son nom de la ville d'Afrique du Sud qui est synonyme de diamant. C'est là qu'a eu lieu la première réunion des représentants des pays dont l'objectif était d'élaborer un système qui empêcherait l'entrée des diamants de guerre sur le marché des diamants provenant de sources légitimes.

La première réunion de mai 2000 a été suivie de plusieurs réunions d'experts techniques qui se sont tenues à Luanda (Angola), Londres (Royaume-Uni) et Windhoek (Namibie). En septembre 2000 s'est tenue à Pretoria (Afrique du Sud) une réunion ministérielle où on a conclu une entente visant à rédiger une résolution commune sur les diamants de guerre, laquelle a par la suite été adoptée lors de la 55^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre 2000.

L'énoncé de la résolution demande la rupture du lien qui existe entre le commerce illicite des diamants bruts et le financement de conflits armés, afin d'offrir un outil de prévention et de résolution des conflits. En plus d'adopter la résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies a incité les pays membres ayant participé au processus de Kimberley à poursuivre leurs travaux et à envisager d'accroître le nombre de pays participant au processus, ce qui permettrait à tous les pays clés ayant un intérêt particulier pour l'industrie du diamant de participer aux réunions ultérieures. On a aussi encouragé les pays participants à poursuivre le processus, en élaborant des projets détaillés portant sur un système international de certification des diamants bruts, de concert avec l'industrie du diamant et la société civile.

Six réunions plénières du processus de Kimberley ont eu lieu en 2001, les résultats de chacune étant uti-

lisés pour faciliter les travaux de la réunion suivante. Les participants aux réunions comprenaient les représentants de 35 gouvernements de pays producteurs, exportateurs et importateurs de diamants, l'industrie (représentée par le World Diamond Council) et la société civile (y compris des représentants d'organismes tels que Partenariat Afrique Canada, Global Witness, Amnistie Internationale et Fatal Transactions).

En février, au cours de la première réunion qui s'est tenue à Windhoek (Namibie), les participants ont établi un plan pour faciliter les négociations sur le système international de certification qui permettrait de briser le lien entre le commerce des diamants bruts et le financement des conflits armés. Les séances plénières suivantes ont eu lieu en avril à Bruxelles, en juillet à Moscou, en septembre à Londres et en octobre à Luanda (Angola).

À la clôture de la sixième réunion plénière, à Gaborone (Botswana), en novembre, les ministres représentant les plus importants pays producteurs, exportateurs et importateurs de diamants ont déclaré que les projets détaillés de système international de certification, élaborés par les participants au processus de Kimberley, constituaient une base solide pour le système de certification considéré.

Les ministres ont incité les pays qui possèdent actuellement les moyens d'émettre des certificats, à le faire sans délai, et tous les autres pays, à émettre des certificats d'ici le milieu de 2002, et ce, afin de réaliser la mise en oeuvre simultanée et entière du programme d'ici la fin de 2002.

Aux États-Unis, la Chambre des représentants a adopté le *Clean Diamond Trade Act* en novembre 2001. La prochaine étape est l'adoption de cette loi par le Sénat des États-Unis, laquelle devrait avoir lieu à l'automne 2002.

Au Canada, un député fédéral, M. David Pratt, a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire en vertu duquel l'importation au Canada de diamants de guerre serait interdite. Le projet de loi a été déposé en octobre 2001, et si la loi est édictée par le Parlement, elle prohiberait l'importation de diamants, et de bijoux contenant des diamants, provenant de pays qui ne possèdent pas un système de contrôle des importations et des exportations de diamants bruts.

Production mondiale de diamants naturels bruts

Selon les estimations de la société Terraconsult bvba de Belgique, la production mondiale de diamants naturels bruts en 2000 a atteint 110,7 Mct ayant une valeur de 7,8 milliards de dollars américains (G\$US) et un prix moyen de 71 \$US/ct.

En 2000, les principaux pays producteurs ont été les suivants : le Botswana, 24,6 Mct d'une valeur de 2,1 G\$US; la Russie, 20,5 Mct évalués à 1,6 G\$US; l'Afrique du Sud, 10,5 Mct correspondant à une valeur de 1,1 G\$US; la République démocratique du Congo, 16,5 Mct représentant une valeur de 585 M\$US; l'Angola, 4,0 Mct d'une valeur de 740 M\$US; la Namibie, 1,5 Mct évalués à 419 M\$US; l'Australie, 26,2 Mct correspondant à une valeur de 360 M\$US; le Canada, 2,6 Mct d'une valeur de 454 M\$US.

En Afrique du Sud, la plus importante société d'exploitation de diamants du monde, De Beers, a achevé la réalisation d'un programme de privatisation de 18 G\$US en juin 2001. Le titre de la société a par la suite été radié du registre de la Bourse de Johannesburg. Les intérêts de la nouvelle société privée De Beers sont détenus par DB Investments SA, un consortium formé de : Anglo American plc (45 %); Central Holdings Ltd. (45 %), qui appartient à la famille Oppenheimer; Debswana Mining Company (10 %), une coentreprise dont les partenaires sont le gouvernement du Botswana et De Beers.

À la fin de 2001, De Beers et la société russe d'exploitation de diamants Alrosa Co. Ltd. ont conclu un nouvel accord de commercialisation de cinq ans d'une valeur de 4 G\$US. Le contrat stipule qu'en 2002, De Beers pourra acheter des diamants d'une valeur de 500 M\$US provenant du tout-venant d'Alrosa, de même qu'une gamme de diamants pour l'exportation d'une valeur de 300 M\$US. Les quantités de diamants provenant du tout-venant, pour les quatre autres années du contrat, feront l'objet de négociations au cours de 2002. Les 50 % restants de la production annuelle d'Alrosa seront offerts aux producteurs russes, mais Alrosa pourrait aussi conclure des contrats de distribution avec d'autres sociétés de ce type.

En Namibie, la Namibian Minerals Corporation a annoncé que son principal actionnaire, LL Mining Corporation BV, lui avait accordé une facilité de prêt de 10 M\$US. Cette entente lui permettra de maintenir ses liquidités au cours de ses travaux de récupération de diamants à l'aide du nouveau matériel d'exploitation de fond marin, lequel remplace le dispositif perdu lors d'un accident survenu au début de 2001. En l'an 2000, la coentreprise Namdeb Diamond Corporation, dont les partenaires sont le gouvernement de Namibie (50 %) et De Beers (50 %), a atteint son objectif de production de 1,3 Mct. Elle devrait maintenir cette capacité de production au cours de la prochaine décennie.

En Angola, la production du gisement de kimberlite Catoca a atteint 1,9 Mct de diamants extraits de 2,6 Mt de minerai, en 2000. On prévoit que la produc-

tion sera supérieure en 2001, car la capacité de production de minerai devrait atteindre 3,0 Mt. Les partenaires de la coentreprise, soit la société russe Alrosa Co. Ltd. (32,8 %), la société publique Endiama d'Angola (32,8 %), Daumonty Finance (18 %) et la société brésilienne Odebrecht (16,4 %), envisagent de réaliser une étude de faisabilité portant sur l'augmentation de la capacité de production de minerai au gisement Catoca pour la faire passer à une quantité variant entre 6 et 7 Mt/a.

En Australie, à la suite d'une vive guerre d'enchères, Rio Tinto a consolidé ses droits de propriété dans la mine de diamants Argyle située en Australie-Occidentale, en faisant l'acquisition, au coût de 432 M\$US, de la société Ashton Mining Ltd. qui possédait une participation de 40 % dans la mine. En 2000, la mine a produit quelque 26,5 Mct de diamants. On prévoit qu'en 2001, la production annuelle fléchira quelque peu, car pour les neuf premiers mois, elle était de 18,1 Mct, ce qui correspond à une diminution de 2,9 Mct par rapport à la même période de 2000. La société a effectué un investissement de capitaux de 280 M\$A, ce qui entraînera la mise en exploitation souterraine en 2006 et permettra de prolonger la durée de vie de la mine jusqu'en 2018.

Pour la première fois depuis qu'a eu lieu la scission avec De Beers, on a constitué des stocks de diamants provenant de la mine Argyle. En octobre et novembre 2001, ils n'ont pas été offerts sur les marchés qui connaissaient alors un certain fléchissement. La société a toutefois remis des diamants en vente en décembre.

En Russie, Alrosa Co. Ltd. (autrefois, Almazy Rossii-Sakha) a entrepris un important programme de dépenses d'investissement qui vise à réaliser la mise en exploitation souterraine de certaines de ses plus anciennes exploitations à ciel ouvert. De plus, la société veut accroître la capacité de production annuelle de son exploitation de la Yakoutie. Alrosa prévoit dépenser quelque 97,8 milliards de roubles d'ici la fin de 2005, date à laquelle la production annuelle de diamants devrait atteindre 1,9 M\$US.

Facteurs influant sur l'exploitation du diamant

Teneur

La teneur, soit le poids des diamants contenus dans un minerai, est exprimée en carats par tonne de minerai (ct/t). Elle varie considérablement d'une mine à l'autre, mais elle se situe généralement entre 0,3 et 1,3 ct/t. La valeur du minerai par tonne est égale à la teneur multipliée par la valeur moyenne par carat de tous les diamants distincts du gisement.

Dimension (poids) des diamants bruts dans le gisement

Le poids d'un diamant brut peut être minuscule ou atteindre plus de 1000 ct. Une méthode plus pertinente pour évaluer la production d'une mine est de mesurer la dimension moyenne de ses diamants bruts. La dimension moyenne des diamants bruts récupérés peut varier de 0,01 ct (taille d'environ 1 mm) à plus de 0,7 ct selon les mines.

Dans un grand nombre de mines à travers le monde, le poids moyen est d'environ 0,4 à 0,5 ct par diamant. Toutefois, le nombre de pierres de poids supérieur à 1 ct (0,2 g) extraites des mines est très petit. Il est de l'ordre de 400 000 pierres par année, ce qui, exprimé en carats totaux produits, ne représente qu'environ 0,5 % de la production mondiale.

Coûts de production

Selon diverses sources, les coûts de production des cheminées de kimberlite et de lamproïte (excluant la dépréciation et les intérêts) se chiffrent à quelque 5 à 6 \$US/t pour les grosses mines qui sont faciles d'accès et où l'extraction peut être effectuée dans des conditions climatiques clémentes; les coûts peuvent atteindre de 35 à 38 \$US/t environ pour les petites mines situées dans des régions éloignées et exploitées dans des conditions climatiques défavorables. Les coûts totaux de production de ces mines s'élèvent respectivement à quelque 15 \$US/t et de 40 à 45 \$US/t.

PRIX

Les prix des diamants ne sont pas établis à l'échelle mondiale, comme c'est le cas des métaux précieux tels que l'or, l'argent et le platine, et des métaux communs tels que le cuivre, le plomb et le zinc. La situation des prix du marché, pour les diamants naturels bruts, est la plupart du temps très fluctuante.

Diamants naturels

Diamants naturels de qualité industrielle : Le borb utilisé pour le broyage se vend environ 30 ¢US/ct; le diamant pour moules (*casting*) a une valeur de 1 à 2 \$US/ct; les pierres industrielles valent entre 7 et 10 \$US/ct; les flets (p. ex., les macles minces de qualité supérieure) ont une valeur de 50 \$US/ct et les matrices (*dies*) ou gros diamants de bonne qualité mais présentant une teinte médiocre (souvent jaunâtre) les rendant inutilisables comme pierres de qualité gemme peuvent se vendre jusqu'à 200 \$US/ct.

Diamants bruts de qualité gemme : Le prix d'un diamant brut dépend de son poids en carat, de sa forme, de sa pureté et de sa teinte. Les prix fluctuent

beaucoup, mais les données suivantes donnent une indication des prix payés aux installations de taille et de polissage pour les diamants bruts de qualité gemme. Une pierre de 1 ct qui se vend 20 \$US est de qualité très inférieure; celle qui se vend 200 \$US est de qualité moyenne; une pierre de 400 \$US est de bonne qualité et celle qui se vend 1000 \$US est de qualité supérieure.

Diamants synthétiques

Les prix des diamants synthétiques varient notamment en fonction de la résistance des particules, de leur grosseur et de leur forme, et suivant qu'ils sont recouverts ou non d'un métal. Par conséquent, les diamants synthétiques de qualité industrielle se vendent à plusieurs centaines de prix. Dans l'ensemble, le prix des diamants synthétiques utilisés dans le meulage et le polissage varie de 30 ¢US/ct à 1 \$US/ct. Les diamants résistants et polyédriques destinés au sciage et au forage, et connus sous les marques de commerce de SDA et MBS (produits respectivement par De Beers et General Electric Company), se vendent jusqu'à 3 \$US/ct. Les cristaux uniques de grande taille et de structure remarquable qui sont destinés à des applications particulières se vendent à plusieurs centaines de dollars le carat.

PERSPECTIVES

L'industrie du diamant traverse actuellement une période de changements dont les répercussions se poursuivront à court et à moyen terme.

Le secteur de la production a été l'objet d'un important processus de consolidation et simultanément, on a observé que de plus grandes quantités de diamants bruts étaient vendues en dehors des cadres de la Diamond Trading Company. Parmi les nombreux exemples de ces deux tendances, mentionnons le nouveau contrat d'achat de diamants conclu entre De Beers et une entreprise de Russie; la production combinée de Rio Tinto plc, provenant des sociétés Argyle et Diavik Diamonds Mines Inc., qui devrait débiter en 2003; la concentration des activités correspondant à 65 % de la production canadienne actuelle (du moins, jusqu'à l'expiration, en décembre 2002, du contrat signé avec De Beers); l'arrivée sur scène de l'entrepreneur d'Israël Lev Leviev comme seul négociant des diamants produits en Angola.

Dans l'industrie du diamant taillé et poli, on a observé une tendance à donner une marque au produit fini et à établir un lien entre celui-ci et des caractéristiques comme la pureté ou la haute qualité de la teinte, de la transparence et de la taille, ou d'autres marques connues. C'est le cas, entre autres, du certificat *Canadian Arctic North* émis par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de la

marque EKATI^{MC} qui garantit l'origine canadienne du diamant et la qualité de sa taille (selon les critères « Triple Excellent »), ainsi que de l'accord de commercialisation conclu entre De Beers et LVMH, le négociant européen d'articles de luxe.

Les résultats finaux du processus de Kimberley en cours et l'adoption du système international de certification connexe, ainsi que les projets de loi portant sur l'importation des diamants bruts et polis aux États-Unis et au Canada, auront des répercussions sur les pratiques d'affaires de l'industrie mondiale du diamant. L'organisme qui représente l'industrie, le World Diamond Council, a proposé un concept de « chaîne de garanties » qui serait assuré par l'industrie et qui ferait partie intégrante des certificats du processus de Kimberley.

L'économie mondiale traverse cependant une période de ralentissement et il reste à savoir quand pourra s'amorcer un véritable redressement.

Remarques : (1) Pour les définitions et l'évaluation de la production, des expéditions et du commerce des minéraux, veuillez consulter le chapitre 64.

(2) Les présentes données sont les plus récentes en décembre 2001. (3) Ce chapitre ainsi que d'autres chapitres, y compris les éditions d'années précédentes, sont disponibles sur Internet à http://www.rncan.gc.ca/smm/cmy/index_f.html.

NOTE À L'INTENTION DU LECTEUR

Le présent document a pour but de donner de l'information générale et de susciter la discussion. Il ne devrait pas servir d'ouvrage de référence ou de guide dans le cadre d'activités commerciales ou d'investissements. Les renseignements que l'on y trouve ne sauraient être considérés comme des propositions. L'auteur et Ressources naturelles Canada ne donnent aucune garantie quant à son contenu et n'assument aucune responsabilité, qu'elle soit accessoire, consécutive, financière ou d'une autre nature, pour les actes découlant de son utilisation.

TARIFS DOUANIERS

N° tarifaire	Dénomination	Canada			États-Unis
		NPF	TPG	États-Unis	Canada
7102.1	Diamants non triés, même travaillés, mais non montés ni sertis	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.21	Diamants industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, mais non montés ni sertis	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.29	Autres diamants industriels	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.31	Diamants non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.39	Autres diamants non industriels	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7105.10	Égrisés ou poudres de diamants naturels ou synthétiques	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise

Sources : *Tarif des douanes*, en vigueur en janvier 2002, Agence des douanes et du revenu du Canada; *Harmonized Tariff Schedule of the United States*, 2002.

NPF : nation la plus favorisée; TPG : tarif de préférence général.

TABLEAU 1. CANADA : PRODUCTION ET COMMERCE DE DIAMANTS, DE 1999 À 2001

N° tarifaire	1999		2000		2001 (dpr)		
	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	
PRODUCTION							
	Territoires du Nord-Ouest	2 428 783	606 254	2 435 036	624 949	3 685 171	846 925
	Total	2 428 783	606 254	2 435 036	624 949	3 685 171	846 925
EXPORTATIONS							
7102.10	Diamants non triés, même travaillés, mais non montés ni sertis						
	Belgique	2 317 851	523 987	1 810 401	470 752	2 202 320	507 524
	Royaume-Uni	81 156	21 178	706 349	182 747	763 074	187 622
	États-Unis	1 767	553	800	1 504	2 009	2 997
	Autres pays	42	13	1 912	437	3	21
	Total	2 400 316	545 731	2 519 462	655 440	2 967 406	698 164
7102.21	Diamants industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés						
	États-Unis	6 800	178	906	65	2 472	60
	Total	6 800	178	906	65	2 472	60
7102.29	Autres diamants industriels						
	États-Unis	185	141	25	134	1 152	174
	Royaume-Uni	–	–	–	–	182	2
	Total	185	141	25	134	1 334	176
7102.31	Diamants non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés						
	États-Unis	26 729	4 017	10 651	1 520	81	57
	Nouvelle-Zélande	–	–	–	–	21	12
	Israël	–	–	41	106	–	–
	Australie	–	–	8	4	–	–
	Total	26 729	4 017	10 700	1 630	102	69
7102.39	Autres diamants non industriels						
	États-Unis	3 036	9 468	4 806	13 367	7 180	23 298
	Belgique	248	132	1 076	838	114	728
	Hong Kong	–	–	–	–	36	204
	Autres pays	–	–	1 359	781	18 568	13
	Total	3 284	9 600	7 241	14 986	25 898	24 243
7105.10	Égrisés ou poudres de diamants naturels ou synthétiques						
	États-Unis	117 795	66	92 543	80	52 726	50
	Hong Kong	–	–	476	1	–	–
	Total	117 795	66	93 019	81	52 726	50
IMPORTATIONS							
7102.10	Diamants non triés, même travaillés, mais non montés ni sertis						
	Israël	n.d.	15 032	n.d.	31 690	n.d.	34 658
	Inde	n.d.	14 600	n.d.	15 495	n.d.	13 193
	États-Unis	n.d.	10 665	n.d.	11 927	n.d.	10 152
	Belgique	n.d.	8 352	n.d.	9 221	n.d.	7 464
	Canada	n.d.	572	n.d.	1 282	n.d.	1 549
	Royaume-Uni	n.d.	2 334	n.d.	905	n.d.	1 419
	Autres pays	n.d.	1 464	n.d.	1 341	n.d.	754
	Total	n.d.	53 019	n.d.	71 861	n.d.	69 189

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire	1999		2000		2001 (dpr)		
	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	
IMPORTATIONS (suite)							
7102.21.00.10	Diamants industriels, bort et diamants noirs pour sondeurs, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, mais non montés ni sertis						
	Belgique	62 990	525	74 336	473	85 754	482
	Royaume-Uni	73 755	407	74 656	305	76 896	390
	États-Unis	83 552	393	168 290	663	49 392	245
	Ghana	46 983	229	78 472	285	63 789	237
	Afrique du Sud	3 652	28	8 488	60	10 722	68
	Autres pays	40 677	202	19 805	109	9 964	50
	Total	311 609	1 784	424 047	1 895	296 517	1 472
7102.21.00.90	Diamants industriels, autres, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, mais non montés ni sertis						
	États-Unis	47 495	244	73 538	603	78 147	460
	Ghana	8 657	53	7 941	46	25 919	205
	Belgique	13 761	81	13 335	99	8 534	71
	Royaume-Uni	7 266	33	3 354	25	10 194	69
	Japon	6 199	41	4 785	31	11 387	60
	Autres pays	78 335	907	8 045	66	16 370	98
	Total	161 713	1 359	110 998	870	150 551	963
7102.29.00.10	Diamants industriels, autres, bort et diamants noirs pour sondeurs, travaillés, mais non montés ni sertis						
	États-Unis	560	97	1 226	139	2 604	130
	Australie	203	26	110	23	281	58
	Irlande	—	—	—	—	2 000	12
	Autres pays	500	130	3 015	35	38	8
	Total	1 263	253	4 351	197	4 923	208
7102.29.00.90	Diamants industriels, autres, autres que bort et diamants noirs pour sondeurs, travaillés, mais non montés ni sertis						
	États-Unis	16 664	156	854	172	4 153	305
	Irlande	187 991	1 108	145 022	1 071	38 382	201
	Belgique	5 964	440	12 091	329	5 321	114
	Autres pays	1 462	126	1 943	92	933	133
	Total	212 081	1 830	159 910	1 664	48 789	753
7102.31	Diamants non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, non montés ni sertis						
	Belgique	3 359	2 380	4 619	3 285	3 664	3 029
	Israël	2 221	2 017	2 564	1 897	2 641	1 964
	Inde	78	48	233	22	1 384	439
	Autres pays	737	278	1 837	407	2 408	859
	Total	6 395	4 723	9 253	5 611	10 097	6 291
7102.39.00.10	Diamants non industriels, travaillés, d'un poids n'excédant pas 0,5 carat chacun						
	Israël	40 778	37 451	39 732	35 753	36 614	29 372
	Belgique	11 691	13 787	15 535	14 283	16 078	14 516
	États-Unis	13 584	(r) 9 223	15 920	10 732	14 727	9 797
	Inde	6 181	2 821	7 460	3 368	9 618	3 989
	Autres pays	1 514	1 069	1 185	1 445	1 669	1 604
	Total	73 748	(r) 64 351	79 832	65 581	78 706	59 278

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire	1999		2000		2001 (dpr)		
	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	
IMPORTATIONS (suite)							
7102.39.00.20	Diamants non industriels, autres, d'un poids excédant 0,5 carat chacun						
	Belgique	72 753	60 602	80 560	62 022	52 224	46 937
	Israël	44 756	41 749	48 117	46 769	43 565	37 820
	Inde	86 253	29 634	75 912	30 456	73 343	29 267
	États-Unis	22 828	24 596	44 930	34 192	36 820	24 153
	Autres pays	7 201	6 224	11 027	12 899	8 911	12 639
	Total	233 791	162 805	260 546	186 338	214 863	150 816
7105.10.00.10	Égrisés de diamants pour sondeurs; égrisés mêlés à un véhicule, en cartouches ou en tubes						
	États-Unis	348 188	885	421 508	1 037	344 258	857
	Belgique	—	—	—	—	22 754	39
	Irlande	27 601	114	59 719	126	5 224	16
	Ghana	11 056	38	10 842	38	3 900	10
	Autres pays	18 284	56	11 711	37	7 942	19
	Total	405 129	1 093	503 780	1 238	384 078	941
7105.10.00.91	Égrisés ou poudres de pierres gemmes						
	Irlande	59 411	134	7 052	26	193 213	429
	États-Unis	102 805	324	150 451	447	147 288	416
	Belgique	1 917	7	20 552	72	11 031	39
	Ghana	20 795	42	1 000	1	6 663	17
	Autres pays	22 154	67	3 487	13	561	1
	Total	207 082	574	182 542	559	358 756	902
7105.10.00.92	Égrisés ou poudres de pierres synthétiques						
	Irlande	817 749	2 438	1 530 223	3 868	2 329 026	4 579
	États-Unis	990 403	1 397	1 224 678	2 414	1 439 075	3 097
	Belgique	9 219	24	189 673	306	117 575	174
	Royaume-Uni	1 045	4	1 530	6	61 564	92
	Chine	49 008	33	87 314	109	84 013	60
	Autres pays	53 565	133	39 795	68	24 595	55
	Total	1 920 989	4 029	3 073 213	6 771	4 055 848	8 057

Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.

— : néant; (dpr) : données provisoires; k\$: milliers de dollars; n.d. non disponible; (r) : révisé.

Remarque : Les chiffres ont été arrondis.